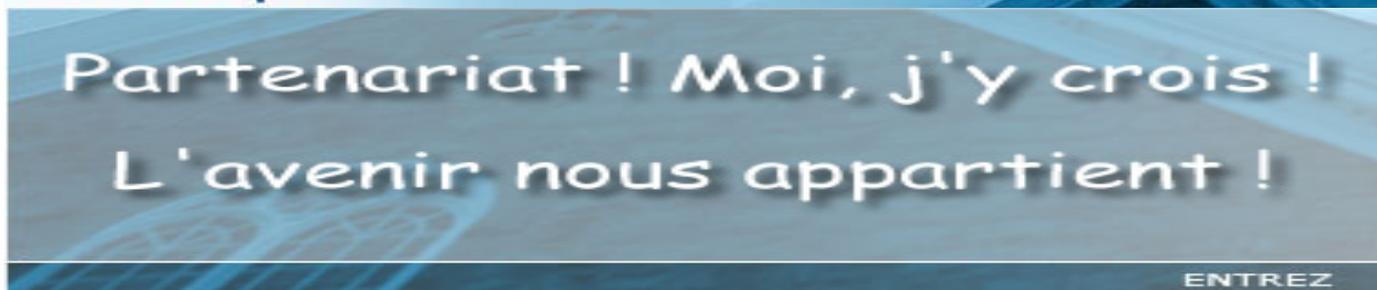


Martin Naud
Citoyen de Sainte-Sophie
Sommes-nous éco-responsable sur l'avenir de notre
environnement au Québec?



Projet d'agrandissement sur **25 ans** du lieu d'enfouissement
sanitaire de Sainte-Sophie
De Waste Management inc.

Mémoire présenté au Bureau d'audiences sur
l'environnement

Décembre 2008

**Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Projet d'agrandissement de 25 ans du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie**

Martin Naud

Le 17 décembre 2008

Introduction

Je me présente, Martin Naud citoyen de Sainte-Sophie depuis le toute jeune âge de un an. J'ai choisis de vivre dans cette municipalité pour une qualité de vie que je croyais supérieur au grand centre urbain. Vaste territoire boisé, avec de grandes plaines et des lacs. Un environnement paisible ou tous et chacun avec le temps cherche à préserver. Force à considérer que je viens pour un 2^e Bureau d'audience pour exprimer mon opinion afin de maintenir un environnement de qualité à Sainte-Sophie de changer les choses à ma manière et d'exprimer mon éco-responsabilité.

Mon implication dans ma municipalité

Dans le dernier rapport du Bape à Sainte-Sophie du 23 avril 2004, le Bape avait mentionné que pour la municipalité de Sainte-Sophie, par mes commentaires il était étrange que la municipalité de Sainte-Sophie ne recycle pas dans son propre territoire. Mon implication dans la dernière audience a fait en sorte de que la municipalité s'est dotée de bac à recyclage dans son propre territoire comme quoi on peut changer certaine chose dans notre propre municipalité. Merci à la municipalité de s'impliquer. Mais évidemment il faut faire davantage en s'impliquant de façon responsable.

L'intérêt porté au projet

Mon but ici n'est pas de tenir un discours alarmiste mais de bien extraire la viabilité d'un tel projet. Depuis l'autorisation du Bape pour l'agrandissement du site d'enfouissement de Sainte-Sophie en avril 2004, nous sommes forcés de considérer deux éléments important dans la porté de ce qui avait été dit au départ par Intersan inc. devenue Wastes management inc. Premier élément, le fait que la compagnie avait mentionné qu'il ferait de la récupération et que rien a été fait à ce sujet. Et un deuxième plus positif le fait qu'il ait réussi à contenir et exporter les gaz vers Cascades. Si on fait un bilan de la réussite c'est seulement à 50% de réussite à ce qu'il avait promis de faire en 2004. Pour moi,

l'enfouissement pêle-mêle des déchets ne fait qu'apporté une somme considérable d'argent à la compagnie. Je constate donc que l'implication n'est qu'intérêt financier. La viabilité du projet doit se faire en concert avec les paliers de gouvernement, les municipalités, les citoyens, le Ministre de l'environnement du Québec, recycle-Québec, le Craig, la Comité Urbaine de Montréal, les MRC etc. Je crois fortement avec ce que nous vivons depuis quelques années, changement climatique, divers désastre naturels, fond des glaces dans l'Artique et l'Antartique, qu'il faut s'impliquer rapidement. La surconsommation matériel et fossile, le méthane des sites d'enfouissement, les camions polluants nous mènent droit à un désordre planétaire, l'intérêt de se projet n'est plus maintenant qu'un intérêt d'une compagnie qui veut faire de l'argent mais une conscientisation environnemental à l'échelle nationale(Québécoise) et internationale pour que la planète reste verte. Il faut donc chercher collectivement une meilleure façon avec l'entreprise privée de gérer de façon éco-responsable.

Les suggestions et les commentaires pour améliorer le projet

1- Poids Consommation/ tonnage résidentielle et commerciale à la source

Faire le choix de consommer c'est faire le choix aussi de payer pour la viabilité de consommation. Afin de réduire considérablement notre consommation voici une idée intéressante je crois que chaque lieu ou nous ferons la collecte des déchets domestiques ou commerciales devraient être pesé faisant en sorte de calculé la somme des déchets envoyé au site d'enfouissement. Un ordinateur devrait être installer à l'intérieur des camions et ainsi enregistré l'ensemble de la consommation du client. Si le consommateur dans une année dépasse la moyenne acceptable de consommation, il sera facturé en conséquence de sa consommation. Les sommes recueilli pourront être utilisé dans un fond pour la récupération efficaces des déchets avant de lutter à l'ultime facilité d'enfourir. Cette façon de faire permettra aux individus et aux commerces d'envisagé l'autre avenue, Sois le recyclage des matières résiduelles. Permettant ainsi de voir l'alternative supérieur à ce que l'on veut l'enfouissement 0.

2- Inverser nos collectes des déchets.

Implique nos municipalités à diminuer l'enfouissement des déchets s'est changé nos horaires de collecte. Je m'explique ici à Sainte-Sophie, il y a collecte des ordures ménagères une fois par semaine versus la collecte de la récupération une fois à tous les deux semaines. Donc je demande donc un effort supplémentaire à ma municipalité en inversant les collectes, i.e faire la

collecte des bacs à récupérations une fois par semaine et la collecte des ordures une fois à tous les deux semaines. De cette façon nous forçons les gens à récupérer avant de penser à jeter. Je crois aussi que Sainte-Sophie pourrait être la première ville à faire des projets pilotes à des idées d'ordre environnemental. Merci de vous impliquer.

2- Bac à compostage Obligatoire

Dans la composition des matières résiduelles générées au Québec par le secteur résidentiel (source Recyc-Québec, 2007) on s'aperçoit rapidement que 47% des matières sont compostables. Alors un simple projet de loi au Québec pourrait faire en sorte que les gens adoptent le bac à compostage dans leur propre cours. Un loi aussi facilement applicable comme nous avons eu dernièrement sur l'obligation d'avoir des pneus d'hiver au Québec.

3- PPP avec Waste Management pour l'inauguration d'une Usine-Ecole Universitaire Eco-responsable pour le développement durable de la gestion des déchets au Québec.

Créer une école-usine à Sainte-Sophie pour la recherche au niveau de la gestion des matières résiduels un peu comme le CIRAD (centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits) pour trouver des solutions pour les prochaines années. Des étudiants en écologie pourraient promouvoir les bonnes idées au près des commerces et du milieu résidentielles dans les prochaines années. Il pourrait aussi avoir la création de la première police verte qui enquêterait sur les lois applicables aux industries en matière environnementale.

Ma position quant à l'autorisation ou non du projet

Il est évident qu'un tel projet inacceptable en terme de temps; 25 ans pour permettre à un promoteur d'enfouir des déchets c'est comme lui faire un chèque en blanc sachant qu'il y a d'autres opportunités s'il s'associe avec les municipalités, citoyen et Ministre de l'environnement. En fait, il serait préférable de réviser l'ensemble de ce projet pour en faire un plus crédible. L'enfouissement pèle-mêle n'est pas la première option valable. Un bail de cinq ans a déjà été octroyé et nous savons qu'il n'y a pas eu de recyclage a toutes ces déchets qu'on a voulu simplement mettre sous le tapis. Être éco-responsable c'est déjà de choisir une option claire d'utiliser les matières premières pour faire la réutilisation logique. La solution du tonnage résidentielle

est commerciale sera déjà un grand pas dans le freinage abusif de la surconsommation. À vous le Bape de faire en sorte qu'on prenne le tournant vers une meilleure gestion environnementale, en demandant à Waste Management inc. de réviser sa position et de faire en sorte avec les différents acteurs gouvernementaux et municipaux et avec l'école-usine de faire du recyclage une priorité environnementale payante pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

Bien vouloir dans votre décision visionner les deux vidéos complémentaires à mon mémoire :

" Déchets à la japonaise" de Radio-Canada du 15 déc. 2008

" Des ordures qui valent de l'or" de Radio-Canada du 6 nov. 2008